



REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CR BFC

A Bans, le 7 mars 2020

Présents : *Robert Dutronc, Joseph Illana, Philippe Cattelet, Jean Pierre Chalopin, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Christine Ehlen, Chantal Frachebois, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Emilie Maraux, Jean Marie Maraux, Daniel Marcy, Robert Maujonnet, René Midey, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Mireille Vorillion.*

Absents excusés : *Patrick Krewiss, Laurent Chapotot, Martine Krewiss, Arnaud Magnin.*

Après l'ouverture de la séance par le Président Robert Dutronc, Paulo de Bastos souhaite la bienvenue à l'assemblée ainsi qu'une excellente réunion.

Compte rendu de l'AG du Comité Régional du 7 décembre 2019 : approuvé à l'unanimité.

Compte rendu de la réunion des Présidents, le 25 février 2020 : approuvé à l'unanimité des Présidents présents.

Robert Dutronc :

Echos du Conseil National de février 2020 :

- Afin de mieux ordonner les séances du CN et du Comité Directeur fédéral, et leur accorder tout leur bon sens, Robert incite l'assemblée à recenser et lui rapporter les motifs importants et prioritaires, questions, suggestions, à traiter lors de ces Conseils nationaux et réunions fédérales.

- Les jeunes : 2021 - réflexion sur la répartition au championnat de France.

Sur la mise en place des championnats jeunes avec le système Swizz, ce qui imposera l'évolution du logiciel actuel.

- Projet d'un championnat de France Juniors : refusé.

- Championnats : réflexion sur la composition d'équipes avec des éléments issus de plusieurs clubs (limiter à 2 clubs ?).

- Les écoles de pétanque :

- Soupçons d'existence d'écoles de pétanque fictives : un recensement s'imposera (leur interdire l'accès aux subventions).

- Labellisation des écoles de pétanque : leur répertoire serait par couleurs.

- Aux championnats de France, le coach sera breveté BF1.
- La Coupe de France : proposition à l'étude d'inclure et titulariser au moins une femme de plus dans chaque équipe.
- Les arbitres : réfléchir encore à la formule 1 club/1 arbitre.
- Leurs indemnités : elles seront revues en 2021.
- Le Congrès Fédéral : présence souhaitable de 2 élus de chaque Région.
- Les mutations à l'intérieur d'un département : étude pour les rendre payantes à la reprise d'une licence, après une interruption d'un an ou plus, pour les aligner sur le régime des mutations hors département.
- Sorties de la base fédérale : étude pour rallonger au-delà de 5 ans le délai de sortie d'une licence.
- Les Présidents de CD demandent l'accès au logiciel fédéral : un courrier sera envoyé.

Délégations aux Nationaux :

Salins les Bains :	Robert Devoille.
Auxerre :	Michèle Lega.
Sens :	Michèle Lega.
Venarey les Laumes :	Patrick Krewiss.
Chalon S/Saône :	Joseph Illana.
Bourbon Lancy :	Robert Maujonnet.
Dijon :	Patrick Krewiss.

Aux Régionaux :

Les CD concernés désigneront leurs Délégués à leurs Régionaux.

Le CRC 2021 :

S'appuyant sur les travaux des Présidents réunis le 25 février dernier, l'assemblée retient le modèle d'un **CRC open et féminin** pyramidal constitué d'une 1^{ère} division Régionale BFC et de 2 groupes territoriaux (1 groupe bourguignon, 1 groupe franc-comtois). Il a paru prudent à l'assemblée de retenir cette forme qui conserve la philosophie de la compétition et qui pourrait éviter bien des forfaits (déplacements parfois lointains, hôtellerie).

Le schéma :

- Une **1ère division féminine BFC**, une **1ère division open BFC**, constituées chacune de 8 équipes.

En Bourgogne :

- Un groupe open, un groupe féminin, de 8 clubs chacun.

En Franche Comté :

- Un groupe open, un groupe féminin, de 8 clubs chacun ; toutefois, la Franche Comté pourrait être amenée à ne démarrer qu'avec 6 équipes dans le groupe féminin (à priori, difficulté à réunir 8 équipes).

Dans le principe, **en open comme en féminin**, pour créer le **CRC 2021** selon le mode retenu :

- Le classement des **CRC open et féminin** au terme de l'année 2020 aura désigné les équipes championnes bourguignonnes et les équipes championnes francs-comtoises ; elles accéderont au CNC.
 - Par conséquent, la 1^{ère} division 2021 de 8 équipes (en CRC open comme en féminin) réunira les 4 équipes bourguignonnes et les 4 équipes francs-comtoises classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} au terme de leur championnat 2020 respectif.
 - Puis, chaque groupe territorial sera composé, pour le moins, des 4 équipes classées au terme de 2020, de la 6^{ème} à la 9^{ème} place. Les 4 équipes territoriales championnes de leur CDC 2020 intégreront le groupe, de la 10^{ème} à la 13^{ème} place, en provoquant la descente des 4 derniers classés. En fait, au terme de 2020, si les 4 champions de chaque entité montent en CRC, 7 équipes descendront en CDC.
 - En résumé, chaque groupe territorial de 8 équipes sera constitué par les équipes classées de la 6^{ème} à la 13^{ème} place au terme de l'année 2020, une fois incluses les 4 équipes championnes de leur CDC.
 - Le financement : avec la Commission des finances, étudier une indemnisation équitable des équipes open et féminines.
 - Le budget du CRC 2020 : 8400€.
 - Le budget du CRC 2021 : 9600€, si sont attribués 300€ à chaque équipe de 1^{ère} division (300€ x 16), et 150€ à chaque équipe territoriale (150€ x 32).
 - En juin, à la prochaine réunion, un calendrier sera établi et les lieux des rencontres définis : sur des lieux centrés, dans le triangle Bans, Chalon S/Saône, Dijon ?
 - Si deux équipes du même club venaient à se retrouver dans la même division ou le même groupe, elles joueraient leur match à l'endroit et à la date déterminés, sans dérogation possible.
 - Le CD ou le club hôte de rencontres accueillera obligatoirement un groupe féminin et un groupe open.
- Après les finales 2020, un bilan sera fait pour aborder au mieux 2021.

Le CRC provençal 2020 :

Le CD 21 et le CD 25 ont convenu de lancer les bases d'un championnat CRC provençal, l'Assemblée en a pris acte le 7 décembre à Sens, en définissant date et lieu de la finale : le 13 septembre, à Dijon. Le CD 21 alignera 12 équipes et le CD 25 13 équipes. Or, à la réunion du 25 février à Chalon, Dominique Durindel représentant Patrick Krewiss, récemment opéré, déclarait l'engagement de 5 équipes du CD 89, causant alors un certain trouble dans l'assemblée. Comme il a été décidé le 25 février, Robert Dutronc propose donc à l'assemblée de se prononcer aujourd'hui sur cette initiative pour le moins tardive : par 4 abstentions, 3 voix contre, l'assemblée accepte l'entrée des 5 clubs du CD 89 au CRC provençal 2020. Après cette décision, par préoccupation sportive bien précisée, l'assemblée tient à souligner toute sa souplesse d'esprit et son indulgence sans comparaison, et sans vouloir s'attarder, avec certaine prestance souvent rigide...

Alain Vorillion propose alors qu'une demi-finale CD 21/CD 89 ait lieu à Dijon, le 12 septembre ; les qualifiés rencontrant le lendemain 13 septembre les qualifiés du CD 25.

L'assemblée prend acte.

Rappel : l'Assemblée générale de Sens a décidé d'allouer 150€ à chaque équipe participant à la finale de Dijon, le 13 septembre, et 350€ à l'équipe championne représentant la BFC à la finale du CNC.

Le CRC vétérans 2020

2 qualifiés pour la Région à la finale du CNC : donc, pas de finale régionale ; l'équipe championne de Franche Comté et l'équipe championne de Bourgogne seront qualifiées. Il nous faut revoir le volet financier.

La trésorerie :

Emilie Maraux communique :

- Compte courant : 25680€.

- Livret : 81818€

Les réservations hôtelières des championnats de France :

Hormis pour les jeunes, toutes bouclées à ce jour, grâce à l'excellent travail de Georges Baudin. Pour les jeunes, il a néanmoins réservé 24 places au B&B de Nîmes ; Daniel Marcy, en relayant l'action de Georges, et avec l'aide de cet hôtel, est en voie d'achever les réservations.

L'habillement :

- Des arbitres : pour cette année 2020, une subvention de 1000€ sera affectée à l'achat de maillots et vestes.

leur dotation en pantalons se fera en 2021.

- Des BF1 délégués aux championnats de France : en 2021.

- Des délégués : sur la durée mandat.

- Des joueurs : sur la saison.

Statu quo général pour 2020.

Emilie disposera de la liste des participants aux championnats Régionaux (pour indemnités).

La Commission arbitrale :

Porter une plus grande attention à la communication ; son Président Jean Locatelli a diffusé les résultats des examens d'arbitre, la liste des arbitres officiant aux championnats de BFC, aux Régionaux, mais il attend des référents départementaux plus de communication : qu'ils relaient la vie des terrains (informations, observations, besoins etc.).

La Commission jeunes :

En abordant le sujet, Paulo de Bastos propose - mais après la tenue d'une concertation avec la Commission jeunes - de supprimer les « championnats Régionaux » tête à tête et doublette jeunes au profit d'un Marathon ou d'une compétition analogue. Pour mémoire, le marathon jeunes de février, à Bans, a réuni 74 équipes, avec 279 repas servis à la salle des fêtes distante de 3 km ! Le CD 39 avait mis à disposition 2 arbitres. Paulo déplore au passage trop de négligence pour les inscriptions tardives de certaines équipes, et annonce que le Jura n'organisera pas ce marathon en 2021 ; par contre, il propose de mettre le boulodrome de Bans à la disposition d'un CD ou d'un club qui voudrait bien prendre la relève. Il conviendrait alors de fixer une date.

- Etablir un programme des concours jeunes au niveau BFC, en définissant dates et lieux, étudier la part payante de chaque CD et du Comité Régional.

- Ce qui supposera une communication bien établie entre CD.

- Prévoir une date la plus proche possible pour une réunion avec la Commission jeunes.

La Région pourrait ainsi entrevoir la création d'un Régional jeunes, supposant la participation financière de chaque CD et la rotation de son lieu d'organisation.

Les principales manifestations jeunes recensées en 2020 :

- le 16 février ; c'était le Marathon jeunes, à Bans.
- le 11 juillet ; Challenge Educnaute à Besançon.
- Le 14 juillet, 9 août, 16 août, et en septembre, journées des jeunes : concours mixtes jeunes/ adultes dans le CD 25.
- le 25 août ; Masters jeunes à Nevers.
- le 13 septembre ; National de Chalon S/Saône.
- le CD 70 organisera 7 trophées (les mercredis).

Le championnat Régional jeunes à Belfort :

Joseph Illana indique qu'il aurait pu être proposé selon le système swizz, en disposant d'un logiciel adéquat ; l'intérêt aurait été de préparer les jeunes au principe pour le championnat de France 2021.

Pour s'en rapprocher, prévoir peut-être les parties au temps + 2 mènes.

Les équipes jeunes aux championnats : prévoir que 2 clubs au maximum pourraient s'associer pour constituer une équipe.

Daniel Marcy soulève les carences en communication ;

- Il souhaite que lui soient communiqués les résultats des examens d'arbitres, d'éducateurs.
- Le Comité Régional demande à Ludovic Baudement d'informer tous les CD, ainsi que Daniel, sur la liste des candidats aux examens.
- Le remboursement des frais (éducateurs, BF1, etc.) : communiquer à Emilie les justificatifs ; pas de remboursements sans factures.
- Daniel Marcy poursuivra à l'avenir les réservations pour les jeunes aux championnats de France.
- Il sera Délégué au championnat de France 2020.

Sport adapté et handisport :

Robert Dutronc revient rapidement sur l'intervention de Mlle Elise Bouraghda, représentant le Comité paralympique et sportif français ; c'était le 25 février à Chalon S/Saône. ; il interroge sur le genre d'actions que les CD pourraient épauler ; le CD 71, pour sa part, s'investit dans l'action « Unissons nos différences ». D'autres CD rappellent leur engagement :

Le CD 58 a prévu une journée en juin 2020.

Le CD 89 prépare une journée avec le Comité Handisport.

Le CD 25 : un de ses clubs organisera une journée avec le Sport Adapté.

Le CD 39 : projet de convention.

Robert fait part d'une sollicitation de Mr Thibaut Wotjek : il est le responsable handisport dans son club de Gy (70) et demande la subvention de 500€ accordée par la Commission des Finances réunie le 12 novembre 2019, pour l'aider à financer le National handisport de Gy. L'assemblée n'accordera le versement qu'après réception du bilan financier de la manifestation : Robert Dutronc adressera un courrier à Mr Wojeik.

Le Championnat de Tir :

Chaque département l'a organisé (29 février- 1^{er} mars) ou l'organisera (9 mai, CD 90) de façon différente ; soit par clubs, soit au niveau départemental : confrontée à une situation d'urgence pour mettre absolument sur pied ce

nouveau championnat, la Fédération a laissé aux CD le choix de la sélection de leurs joueurs, sans connaître à priori le nombre de leurs participants...

Robert Dutronc prône pour 2021 une harmonisation du principe de sélection pour tous les CD de la Région BFC et avancera le sujet au prochain Conseil National.

L'assemblée propose sans détours que soit annulé le championnat de France 2020 à Valence, en espérant de la part des instances fédérales une préparation plus réfléchie du Championnat 2021.

Néanmoins, le CD 21 se tient prêt à recevoir le championnat régional à Fenay, le 1^{er} juin.

Heure du début de la compétition : 9h. Sur 8 pas de tir disponibles.

14h30 : ¼ de finale.

Alain Vorillion diffusera la circulaire.

Accueil de Patrick Grignon :

La journée de rencontre avec Patrick Grignon est proposée au 28 avril prochain, à Chalon S/Saône, Espace Jean Zay, à 9h. Robert Dutronc s'assurera que cette date convienne à Patrick Grignon.

Pour cette journée, les CD prendront en charge les frais de leurs représentants.

Accueil de Patrice Rodriguez. DTN adjoint :

Le DTN aura à informer sur la mise en place d'un CTFR (Conseiller Technique Fédéral Régional), compte tenu que certaines tâches ne peuvent plus être assurées seulement par des bénévoles.

- Il s'agira de gérer le territoire BFC par de multiples missions ; formation, examens, pétanque à l'école, coordonner les actions avec l'UFOLEP, l'UNSS, etc.

- Gérer l'augmentation des écoles de pétanque labellisées (+ 20% de jeunes en 3 ans), sans forcément plus d'accompagnants.

Les points à étudier et préciser à cette réunion :

- Le choix à faire entre plusieurs candidats qui seront en possession d'un brevet d'Etat.

- Le financement - sur les bases d'un projet d'engagement sur 4 ans d'un coût de 12000€/an, avec la participation du Conseil Régional, du Comité Régional, de la Fédération - après la gratuité de la 1^{ère} année pour la BFC.

L'assemblée opte pour la réception de Patrice Rodriguez le jeudi 21 mai, Robert en conviendra avec lui.

Questions/info diverses :

Courriel de Mr Billard lu par Robert Dutronc : l'arbitre féminine en question sera invitée à la réunion avec Patrick Grignon (28 avril ?).

Sport 2000 de Quetigny a approché Robert Dutronc qui propose de prendre rendez-vous.

Robert et Annie Dutronc ont représenté le CR au Conseil Régional à Dijon le 16 mai, à un colloque dédié aux violences sexuelles dans le sport.

Le recensement des bouledromes par la Fédération ; tous le CD ont maintenant répondu.

Conseil d'administration des clubs : tendre à élire 4 féminines au moins par club.

AG à Salins les Bains, le 28 novembre :

- les arrivants du vendredi 27 voudront bien prévenir Paulo avant fin mai pour la réservation de leurs chambres ; signaler aussi les réservations à prévoir pour le samedi soir 28.

- Prévoir l'invitation des grands électeurs élus lors de l'AG 2020 de leur CD.

- Ne pas omettre de convier Christian Berthet, invité de plein droit.

Le calendrier des clubs pourra paraître sur le site du CR.

Alain Vorillion précise que les championnats du CD 21 débiteront à 9h.

- Le cahier des charges adapté à la nouvelle version des CRC pétanque et jeu provençal sera réécrit.

Réunion des Présidents de CD en juin : Robert Maujonnet propose Château Chinon ; l'assemblée ne rejette pas l'idée

- elle y viendra plus tard - mais convient, afin de limiter les déplacements, de mettre à profit pour cette réunion le lieu de St Marcel, qui recevra les Championnats régionaux les 21 et 22 mai 2020.

Fin de la séance : 17h 45.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC

